

LE MOT DE L'AMBASSADEUR

Chers compatriotes,

A l'aune de cette période estivale, nombreux sont ceux qui parmi nous préparent leurs bagages.

Certains profiteront de vacances grandement méritées.

D'autres malheureusement nous quitteront. Je leur souhaite bon vent sous de nouveaux cieux, enrichis d'une expérience unique apportée par ce merveilleux pays qu'est la Thaïlande.

A tous, je vous souhaite de bonnes vacances ainsi qu'une bonne rentrée, à votre retour.



Gilles GARACHON

L'ACTIVITE CONSULAIRE

Elections 2017 - Modalités de vote



En 2017, deux échéances électorales importantes nous attendent :

- **Election présidentielle** : premier tour le 23 avril, et second tour le 07 mai 2017 ;
- **Elections législatives** : premier tour le 03 juin, et second tour le 17 juin 2017.

Pour ces deux échéances, quelles sont les modalités d'exercice du droit de vote ?

- **Election présidentielle** : à l'urne et par procuration ;
- **Elections législatives** : à l'urne, par procuration, par correspondance sous pli fermé et par voie électronique.

Pour cette **dernière consultation**, il est donc primordial, pour ceux qui choisiront de voter par internet, de faire en sorte que les **numéros de téléphone et adresses courriels soient corrects**. Par conséquent, vous êtes invités à vérifier ces informations en vous connectant à Service-Public.fr.

Elections 2017 - Situation électorale



Si dans le courant de l'année 2016 vous quittez définitivement la Thaïlande, n'oubliez pas de le signaler par écrit, par courrier électronique, ou en utilisant le formulaire [CERFA 14040*03](#).

Une attestation de radiation vous sera remise ou adressée. Faute de radiation de la liste électorale consulaire de Bangkok, vous ne pourrez pas voter, en France, pour les scrutins nationaux.

En outre, le non-renouvellement de votre inscription consulaire pourrait avoir une incidence sur votre situation électorale.

Pour vérifier votre situation électorale, il suffit de vous connecter [ICI](#), muni de votre NUMIC, de créer un compte (si ce n'est déjà fait) puis de consulter votre situation électorale.

Elections 2017 - Procurations de vote



N'attendez pas le dernier moment, rencontrez vos consuls honoraires, les agents de l'ambassade ou, à l'occasion d'un déplacement en France, sollicitez les gendarmeries ou les commissariats afin de les établir.

Plus tôt cette démarche sera effectuée, plus tôt vous aurez l'esprit tranquille !

Certificat de vie ou d'existence : que faire en cas de retard du formulaire ?

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) vient de mettre en ligne une « attestation de vie ou d'existence » **vierge** destinée aux Français établis hors de France, pensionnés du régime général.

Ce formulaire n'est à utiliser qu'en cas de **retard ou d'absence de l'envoi postal habituel**. Vous pourrez le trouver [ICI](#).

Sécurité administrative



Pensez à toujours être en règle vis-à-vis de l'administration thaïlandaise, que ce soit pour :

- votre situation au regard du droit de séjour (passeport à jour, échéance du visa...) ;
- vos documents locaux (baux, books jaunes ou bleus...) également en règle, ou
- votre permis de conduire, en cours de validité.

N'oubliez pas vos assurances, couverture médicale, dégâts des eaux et incendie, véhicules, etc.. !

Retour en France

Que votre expatriation touche à sa fin, ou que vous songiez à retourner en France dans le cadre de votre projet de vie, il est important de connaître les formalités et démarches à effectuer avant de partir et dès votre arrivée en France, voici quelques sites qui vous fourniront des informations utiles :

- [Service-public](#), pour faciliter votre réinstallation après une expatriation, vous pouvez ou devez effectuer certaines démarches auprès de divers organismes et administrations à l'étranger et en France ;
- [Site interactif individualisé pour le retour en France](#) comportant un questionnaire qui permet d'établir un parcours individualisé ;
- Site « [retourenFrance.fr](#) » complétant les premiers en fournissant des conseils pour le bien-être et une insertion sociale sans traumatisme.

Addictaide.fr : s'informer sur les addictions

Alcool, tabac, cannabis... Addictaide est un site web qui s'adresse aussi bien aux personnes dépendantes qu'à leurs proches, aux médecins, aux associations d'entraide et aux chercheurs.

Il propose de nombreuses solutions pour améliorer la prise en charge des dépendances. Retrouvez les informations en détail sur [Service-public.fr](#).

Les métiers qui recrutent en France, en 2016

Agents de sécurité, artistes, attachés commerciaux, caissiers, cuisiniers, infirmiers, ingénieurs, secrétaires... quels sont les métiers qui recrutent ? Pour tout savoir sur la question, retrouvez en ligne les résultats de [l'enquête](#) menée par Pôle emploi sur les prévisions d'embauche pour 2016.

Recouvrement de créances de moins de 4000 euros



A compter du 1er juin 2016, l'entreprise (ou le particulier) titulaire d'un impayé d'un montant maximum de 4 000 euros (intérêts compris) peut saisir un **huissier de justice**.

Un nouveau formulaire est mis à disposition (notamment en ligne, selon le cas rencontré) pour décrire la nature du litige, le montant des sommes impayées et joindre les justificatifs.

La mise en œuvre de la procédure s'établit avec l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception au débiteur par un huissier de justice pour l'enjoindre à participer à la procédure.

Passé le délai d'un mois pour répondre, le refus est implicite et la dette est saisie par le juge par une injonction de payer. En cas d'accord du créancier et du débiteur, l'huissier peut délivrer, sans autre formalité, un titre exécutoire (saisie de biens ou saisie sur salaire).

Si vous êtes concerné, veuillez contacter votre tribunal d'instance de rattachement.

Sites de tourisme en ligne : plus de transparence



Sur les sites de réservation hôtelière en ligne, l'affichage du prix final d'une nuitée, dès le début de la transaction, est obligatoire depuis le 1er juin 2016. Ce prix final inclut, le prix toutes taxes comprises (TTC) de la prestation à réserver, ainsi que les prix des prestations optionnelles (petit-déjeuner, accès au wi-fi...).

Les taxes applicables qui ne peuvent pas être incluses dans le prix doivent être mentionnées à proximité de ce dernier.

Tous les hébergements touristiques marchands sont concernés à l'exception des établissements hôteliers en plein air (campings) et des meublés de tourisme. Une nouvelle obligation à respecter par les professionnels du tourisme pour une meilleure information aux consommateurs.

Des centres agréés pour le code de la route



La réforme du code de la route se poursuit. Après les nouvelles questions à l'examen mises en place au 1er mai, les premiers centres agréés pour le code ont vu le jour le 13 juin 2016... Moyennant 30 euros, le candidat aura la possibilité de passer son code dans un organisme privé agréé.

Neuf centres d'examen seront opérationnels à la date fixée pour le premier (Angers, Créteil, Orléans, Lyon, Nantes, Paris Pasteur, Paris Citroën, Strasbourg et Valenciennes), et jusqu'à 400 sites d'ici fin 2016. Les opérateurs agréés par le ministère de l'Intérieur (La Poste, Dekra, le groupe d'inspection et de certification SGS) pourront gérer l'examen théorique du permis de conduire.

Autre nouveauté : il n'y aura plus de quotas de place pour passer cette épreuve. Les réservations s'effectueront directement en ligne sur les sites des opérateurs privés. Le candidat pourra réserver sa place et régler les frais d'examen pour passer l'épreuve de façon individuelle sur une tablette ou un ordinateur. Pas de fraude possible puisque les questions des voisins seront différentes et le personnel du centre d'examen n'aura pas connaissance des réponses.

« justice.fr », le portail du justiciable

Le garde des Sceaux a annoncé le lancement public du site internet « justice.fr » : moteur de recherche juridique, application mobile proposant conseils et expertises personnalisés d'avocats, plateforme générant des documents juridiques, site offrant des procédures d'arbitrage pour les litiges entre professionnels...[Lire la suite](#)

Les APL : 15,5 milliards d'euros versés à 6,5 millions de bénéficiaires



Les APL constituent le **principal poste de dépenses du ministère du Logement**, pour un montant de 15,5 milliards d'euros. L'objectif du budget 2016 était d'économiser 225 millions en 2016 et de 314 millions en 2017, par 3 mesures d'économies ciblées.

En France, **6,5 millions de personnes en bénéficient**. Leur montant varie en fonction des revenus, de la zone d'habitation, de la situation familiale, etc. Leur versement est assuré par la caisse des allocations familiales (Caf).

Trois changements sont à prévoir :

- À partir de juillet 2016, **un plafond de loyer sera instauré**, au-delà duquel le montant des APL sera dégressif. L'objectif est d'éviter les loyers trop élevés ;
- À partir du 1er octobre 2016, les APL ne sont plus accordées aux enfants dont les parents sont assujettis à **l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** ;
- À partir du 1er octobre 2016, la Caf prendra en compte **le patrimoine du bénéficiaire**, comme c'est le cas pour le versement du Revenu de solidarité active (RSA), pour déterminer le montant de l'allocation, dès lors qu'il excède 30 000 €. L'idée serait notamment d'écarter certains allocataires, qui disposent d'une résidence secondaire.

Droit des étrangers en France

La nouvelle Loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France est entrée en vigueur. Les nouvelles dispositions abordant, entre autres, le parcours d'intégration républicaine, le titre de séjour pluriannuel et les nouvelles modalités de la carte de résident, sont accessibles [ICI](#).

Etrangers en France : le passeport-talent

Cette carte de séjour d'une durée maximale de 4 ans, et le cas échéant pour la famille du bénéficiaire, a pour objectif de rendre plus lisible le droit au séjour des talents que la France veut accueillir en plus grand nombre.

Cette carte concerne 10 catégories qui correspondent aux réalités économiques actuelles :

- . les jeunes diplômés qualifiés salariés ou salariés d'une jeune entreprise innovante ;
- . les travailleurs hautement qualifiés (carte bleue européenne) ;
- . les salariés en mission ;
- . les chercheurs ;
- . les créateurs d'entreprise ;
- . les porteurs d'un projet économique innovant ;
- . les investisseurs économiques ;
- . les mandataires sociaux ;
- . les artistes interprètes ;

. les étrangers ayant une renommée nationale ou internationale (domaine scientifique, littéraire, artistique, intellectuel, éducatif ou sportif).

Ceux qui remplissent les conditions entreront en France avec un visa de long séjour. Ils se rendront en préfecture pour la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle d'une durée maximale de 4 ans. L'objectif est de délivrer 10 000 passeports-talent chaque année, y compris aux membres de famille.

(Source : DGEF)

Vos conseillers consulaires : contacts et permanences

Vous voudrez bien trouver ci-après les permanences qu'assureront vos conseillers consulaires, à l'Ambassade de France à Bangkok, de **10h00 à 12h00**, sur rendez-vous préalablement sollicité en leur adressant un courriel.

M. BELLIOU, le joindre à l'adresse :

herve.belliot@conseiller-consulaire.com

- le mercredi 14 septembre.

M. CALVET, écrivez à contact@lcctb.fr

- le mercredi 17 Août,
- le mercredi 28 Septembre.

M. MINÉ se tient à votre disposition, sur prise de rendez-vous préalable, à l'adresse :

librattitude@gmail.com

Pour Mme PEYTEL, lui adresser un courriel à mlpeytel@lcctb.fr. Ses permanences sont assurées à l'hôtel Mercure Pattaya – 2nd Road Soi 15.

- le lundi 04 juillet, à Pattaya,
- le lundi 1er août, à Pattaya,
- le lundi 05 septembre, à Pattaya.

Rubrique CONSEIL - des liens pour une meilleure information

- [Préparer son retour en France](#)
- [Guide juridique pour les Français de l'étranger](#)
- [Service-public.fr](#)
- [Vos droits et démarches](#) (ministère de la Justice)
- [Les impôts des Français de l'étranger](#)
- [Les opérateurs du MAEDI](#)
- [Conseils aux voyageurs](#)
- [Pôle-emploi international](#)
- [Guide des formalités douanières](#)
- [Ambassade de France en Thaïlande](#)

Pour nos visiteurs, voici l'adresse de l'ambassade de France en langue thaïe :

สถานเอกอัครราชทูตฝรั่งเศส - 35 ถนนเจริญกรุง ซอย 36, (ถนนเบรคส์), เขตบางรัก, กรุงเทพมหานคร 10500.

L'ACTIVITE DES AUTRES SERVICES ET ORGANISMES RATTACHES

AFFAIRES CULTURELLES

Le musée national des Sciences (NSM) : un acteur incontournable pour découvrir les sciences en Thaïlande



Du 18 au 28 août 2016, se tiendra le **festival annuel pour la science et la technologie, au centre d'exposition et de convention IMPACT, à Nonthaburi**. Venez découvrir en famille, avec des amis ou en solitaire, les dernières avancées dans ces domaines. L'édition 2016 a pour thème "Science, Technologie et Innovation: Inspirer la créativité pour une meilleure qualité de vie et un développement durable de la Nation". De nombreuses activités sont proposées parmi lesquelles des expériences pour les enfants et des expositions. L'Ambassade, partenaire en 2015 de l'évènement à travers une exposition (CIRAD-IRD-AFD), sera à nouveau présente en 2016.



Le Musée National des Sciences (NSM), fondé en 2000, organise cet évènement sous la direction du Ministère de la Science et de la Technologie (MOST). Le NSM est également responsable le reste de l'année de la gestion et du développement de quatre musées : le Musée des Sciences, le Musée d'Histoire naturelle, le Musée de la technologie et de l'information et le NSM Science square au cœur de Bangkok. Le NSM est également reconnu comme un centre de référence en matière de recherche sur la biodiversité et la taxonomie en Thaïlande.



NSM Science Square, créé en 2009, conjointement avec l'Université Chulalongkorn, est situé à Chamchuree Square. Cet espace accueille des spectacles scientifiques, des pièces de théâtre et d'expérimentations ainsi que des expositions thématiques et des résidences de photographes. L'Ambassade y avait présenté l'exposition « Biodiversité » de l'Agence Française de Développement, en 2013.



Les trois autres musées sont à Pathum Thani, au sein de Technopolis. Le NSM accueille 2 millions de visiteurs par an et propose aux enfants scolarisés comme aux familles des activités ludiques pour mieux comprendre les sciences et leur place dans notre société. Pour en savoir plus : <http://www.nsm.or.th/english/>



La fête se transforme !

Comme nous vous l'avions annoncé dans la dernière lettre, après 11 années de festivals qui ont ancré *La Fête* dans l'esprit des amateurs d'arts, de culture, d'expositions, de concerts, de spectacles, de manifestations culturelles en tout genre, l'Ambassade de France en Thaïlande est fière de proposer, dorénavant, une **programmation à l'année**, labélisée *La Fête*.

Cette évolution s'exprimera désormais à travers une identité visuelle réinventée, un label moderne qui vise à identifier les projets phares s'inscrivant dans la continuité de l'esprit festif et créatif de *La Fête*, toujours mue par la volonté d'apporter des événements culturels nouveaux et inédits.

Cette programmation à l'année sera rythmée par des temps forts visant à offrir au public davantage d'événements culturels de qualité, identifiés par ce nouveau label, porteur d'une lecture et d'une identification claires.

C'est donc avec une grande joie que l'Ambassade de France en Thaïlande vous convie à prendre part à tous ces événements désormais identifiables par ce nouveau label.



BONJOUR FRANCE, l'art de vivre à la française !

Bonjour France, l'art de vivre à la française !
1^{ère} édition thaïlandaise, du 14 au 17 juillet 2016



@CentralWorld, Bangkok

La Thaïlande aime la France. Les produits français y sont très appréciés. Pour célébrer ce lien unique entre la France et la Thaïlande, la Chambre de Commerce Franco-Thaïe et ses partenaires vous invitent, pour la 1^{ère} fois, à découvrir une série d'événements exceptionnels, mettant en valeur **l'art de vivre à la française !**

Rendez-vous du 14 au 17 juillet 2016 à CentralWorld pour la première édition de BONJOUR FRANCE en Thaïlande qui se déclinera sur différents thèmes : Shopping, Gastronomie, Arts & Culture et Art de vivre.

BONJOUR FRANCE proposera un regard nouveau sur la France, en présentant les dernières tendances et des produits inédits en Thaïlande. Le célèbre magasin CentralWorld **revêtira, pour l'occasion, les couleurs de la France** et accueillera **plus de 50 marques françaises**. Il y aura également de nombreuses manifestations d'exception présentant le savoir-faire français comme des cours de pâtisserie, des dégustations de vin ou encore un spectacle de French Cancan.

Au 8^{ème} étage de Central-World, TK Park, en coproduction avec l'Ambassade de France dans le cadre de **La Fête** des Arts du Cirque, accueillera, les 16 et 17 juillet, 6 représentations du **spectacle de jonglage surprenant et poétique « L'après-midi d'un foehn » de la compagnie française Non Nova**.

- 3 représentations par jour : à 11h30, 14h et 15h30 (durée du spectacle 25 minutes)

- descriptif : « Dans « L'Après-midi d'un foehn version 1 », création tout public à partir de 5 ans, la compagnie Non Nova jongle avec les courants d'air et offre un spectacle lumineux. Les danseurs sont des sacs plastiques découpés, créatures translucides évoluant au gré d'une tornade invisible, créée à partir de ventilateurs et offrant une chorégraphie précise et complexe. Le poème visuel est magnifié par les musiques de Debussy, dont le célèbre « Prélude à l'après-midi d'un faune », mais aussi « Dialogue du vent et de la mer » et « Nocturne ».

Ce spectacle enchanteur a été récompensé par le Prix du Meilleur Spectacle au Festival Fringe d'Edimbourg en 2013 ».



Crédit photos : ©Jean-Luc Beaujault

- spectacle gratuit / jauge max de 71 personnes par représentation

Découvrez le programme de **BONJOUR FRANCE** sur la page [Facebook Bonjour France Bangkok](#) et venez nombreux participer à ces événements !

SANTÉ : LA CRISE CARDIAQUE



C'est un fait bien établi, de plus en plus de Français vivent en Thaïlande. D'après les statistiques du Consulat, il y avait environ 6 200 Français inscrits en 2006 ; nous sommes plus de 12 000 inscrits aujourd'hui¹. Face à ce doublement des inscrits en une dizaine d'année, portons notre attention sur les décès de Français en Thaïlande. Ils ont aussi doublé, jusqu'en 2013, puis 2014 a connu un pic avec 123 décès, pour revenir à 104 en 2015 !

Bien entendu, l'augmentation rapide du nombre de décès par rapport au nombre d'inscrits s'explique, entre autres choses, par l'âge médian des Français inscrits. Il est de plus en plus élevé, puisque nombre de compatriotes choisissent de rester en Thaïlande pour leur retraite ou bien de s'y installer après une activité professionnelle.

En conséquence, nous sommes confrontés aux mêmes soucis de santé qu'en France... à tranche d'âge comparable. Il est toutefois difficile de faire des comparaisons, car les causes de décès ne sont pas rapportées de manière similaire en Thaïlande et en France.

Cependant, le Consulat note qu'en 2014 comme en 2015, 20 de nos compatriotes sont décédés d'une crise cardiaque. Avec prudence, il est possible de penser que le risque d'une crise cardiaque serait plus élevé qu'en France !

Qu'est-ce qu'une crise cardiaque ?

La crise cardiaque est un terme générique indiquant un dysfonctionnement majeur du cœur qui, dans certaines circonstances, peut aboutir à l'arrêt cardiaque. Cette crise intervient lorsque la circulation sanguine qui alimente le cœur en oxygène est défaillante ou à l'extrême interrompue. Le mécanisme le plus fréquent est la sténose (rétrécissement/obstruction) d'une ou plusieurs artères coronaires (artères nourricières du muscle cardiaque).

Cette obstruction est le plus souvent liée à la présence de plaques d'athérome (dépôt lipidique) qui se constituent progressivement et se développent au sein de ces artères. A partir d'un certain seuil d'obstruction et/ou dans certaines circonstances comme l'effort, l'oxygénation du cœur est alors insuffisante pouvant conduire à l'infarctus du myocarde.

D'autres causes comme le spasme artériel ou certains troubles du rythme cardiaque peuvent être à l'origine d'un déficit en oxygénation dont la durée déterminera l'ampleur des atteintes du muscle cardiaque.

Quels sont les signes les plus courants ?

Les signes varient d'un individu à l'autre et sont fonction de l'ampleur de la crise. La douleur reste le symptôme le plus classique, parfois majeure d'emblée, ou se présente sous forme d'épisodes douloureux à l'effort :

- cette douleur est thoracique, décrite comme constrictive (serrement, sensation de poids dans la poitrine), parfois abdominale ;
- classiquement, cette douleur peut se prolonger au niveau des mâchoires ou dans le bras gauche ;
- essoufflement, nausées, vomissements, palpitations, sueurs et sensation de malaises sont associés à des degrés divers.

Ces symptômes doivent conduire la personne concernée et son entourage à évoquer une crise cardiaque et à recourir à une assistance médicale urgente. Bien entendu, il convient de rester calme et d'attendre les soins.

Quels sont les facteurs de risque ?

La probabilité de survenue d'une crise cardiaque dépend de nombreux facteurs, appelés facteurs de risque. Certains sont aujourd'hui très bien identifiés et peuvent souvent nécessiter un accompagnement médical afin de les réduire.

On retiendra :

- le sexe masculin et l'âge supérieur à 50 ans (toutefois, de plus en plus de femmes sont concernées !) ;
- le tabac ;
- l'obésité ;
- les troubles lipidiques, en particulier l'hypercholestérolémie et l'hypertriglycéridémie ;
- l'hypertension artérielle ;
- le diabète ;
- la sédentarité ;
- la reprise du sport non adaptée après une longue période de sédentarité ;
- le stress.

En savoir plus...

Le site Internet de la Fédération Française de Cardiologie offre de nombreuses informations sur les maladies cardiovasculaires : www.fedecardio.org

¹ Si vous n'êtes pas inscrits, il est toujours temps de le faire en suivant ce [lien](#)

AFFAIRES COMMERCIALES

« Paris French Tech Ticket » 2016 : Succès pour sa première édition

Depuis plusieurs années, la France a mis en place une stratégie d'attractivité afin d'attirer davantage les **talents internationaux et les étudiants étrangers** sur son territoire.

Dans le cadre notamment des décisions rendues par le Conseil supérieur de l'attractivité du 17 février 2014 concernant différents projets innovants, l'organisation du concours « **French Tech ticket** » s'inscrit pleinement dans cette stratégie. Dans un contexte de concurrence internationale accrue entre pays ou entre grandes métropoles mondiales et de forte mobilité des talents, ce concours vise à attirer en France de **jeunes entrepreneurs étrangers porteurs d'un projet de start-up en création ou déjà créée dans leur pays d'origine, au sein d'incubateurs**.

Piloté par le ministère de l'Economie et des Finances, avec le concours de plusieurs partenaires institutionnels (ministère des Affaires étrangères et du Développement international, mairie de Paris, OFII, Campus France, Business France,...) et acteurs économiques (BPI France, Agence du numérique,...), son déploiement en direction des talents et des start-ups étrangers permet aux personnes sélectionnées de bénéficier d'un titre de séjour, plus exactement d'une carte compétence et talent d'une durée de 3 ans, d'une bourse, d'un hébergement, d'un mentorat gratuit en incubateur, d'un programme d'animation, d'une aide personnalisée à l'installation et d'un soutien administratif.

Pour cette première édition à Paris, 49 jeunes entrepreneurs porteurs de 21 projets ont été sélectionnés par la mission « French Tech Ticket », parmi 1 372 candidats et 770 projets.

Les pays les plus représentés sont les Etats-Unis, l'Inde, la Russie et le Chili.

Arrivés en France au cours du mois de janvier 2016, **les 49 lauréats ont été reçus par le Président de la République** au palais de l'Élysée le 2 mars 2016.

- . le dépôt de la demande et la délivrance du visa de long séjour se font au consulat pour ceux qui résident à l'étranger ;
- . le dépôt de la demande de titre de séjour puis la délivrance se font en préfecture pour ceux qui viennent de l'étranger ou qui sont déjà présents sur le territoire français.

Conseil de l'Attractivité

A l'occasion du Conseil de l'Attractivité du 22 mars 2016, Business France a publié le rapport sur l'internationalisation de l'économie avec le bilan de 2015 de l'investissement international créateur d'emplois.

Une économie française ouverte

Plus de trente mille entreprises françaises ont une implantation à l'étranger et plus de vingt mille sociétés étrangères ont investi en France dans des activités créatrices d'emploi.

En 2014, la France a été le 3^{ème} pays d'accueil en Europe des investissements étrangers créateurs d'emplois. Elle a été à la première place en Europe par le nombre de projets d'investissement étrangers créateurs d'emploi dans l'industrie et la logistique (EY, 2015).

Une économie française ouverte aux capitaux étrangers

La France est au 7^{ème} rang mondial pour le stock IDE (CNUCED 2015), derrière les Etats-Unis, la Chine, le Royaume-Uni, Singapour, le Brésil et l'Allemagne.

Selon les estimations **provisoires** de la CNUCED (janvier 2016), la France serait en 2015 dans les 10 premiers pays d'accueil des flux d'IDE.

45,3% de la capitalisation boursière des entreprises du CAC 40 sont détenus par des non-résidents (Banque de France, 2015).

Une contribution importante à l'économie française par les filiales de groupes étrangers

Selon l'INSEE, les filiales de groupes étrangers :

- **emploient 13% des effectifs salariés en France** (près du quart du secteur de l'industrie en France) ;
- **contribuent à hauteur de 19% au chiffre d'affaires de l'économie française** (29% dans l'industrie française) ;
- **assurent 32% des exportations françaises** (34% dans l'industrie manufacturière) ;
- **assurent 28% des dépenses de R&D totales des entreprises en France** (MESR-SIES, 2015).

Parmi les 500 premières entreprises mondiales, 31 entreprises sont françaises, 28 allemandes et 28 britanniques (Global Fortune 500, 2015).

Ouverture de la France aux talents étrangers

- Elle accueille des étudiants de haut-niveau. 42% des étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau sont étrangers (OCDE).
- Avec plus de 260 000 inscrits dans l'enseignement supérieur, la France est par ailleurs le 3^{ème} pays d'accueil des étudiants étrangers au monde (Unesco).

1^{er} Forum Franco-Thaï de Cyber-sécurité à la Résidence de France - 1^{er} avril 2016

Le 1^{er} avril dernier, la Résidence de France a ouvert ses portes au premier forum franco-thaïlandais de cyber-sécurité. Bpifrance, la French Tech Thaïlande et CEIS étaient partenaires de Business France sur l'événement, également sponsorisé par Ellipse Projects.



Ce forum, organisé par Business France et présidé par Monsieur Alain Juillet, Président du Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises, a attiré plus d'une centaine de visiteurs appartenant aux grandes entreprises françaises et thaïlandaises, aux acteurs de l'écosystème cyber local, aux universités et aux autorités des grands ministères concernés par ces questions (Police, Télécoms, Défense, Affaires étrangères, etc.).

L'événement s'est déroulé sur une journée complète : la matinée était consacrée à des conférences tenues par des experts français et thaïlandais, l'après-midi à des rendez-vous individuels organisés par Business France entre les 8 entreprises françaises présentes et leurs prospects : Atos, CybelAngel, Osnet-ToDoo, Prim'X Technologies, Secure-IC, Sofrecom, Thales et Wallix.

La très forte mobilisation des parties prenantes devrait favoriser l'établissement de partenariats. Le marché des solutions de sécurité, sur lequel les entreprises françaises sont idéalement positionnées, apparaît très porteur comme l'a montré l'intérêt des visiteurs, aux trois quarts thaïlandais.



Contact : Axel Baratte, Conseiller Export Tech & Services,
axel.baratte@businessfrance.fr

L'AGENDA

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Echéances à venir

22 juin - 3 juillet : festival du film européen - SF Cinéma - Central World - Bangkok

Samedi 2 juillet à 14h30 : *Comme un avion*, de Bruno Podalydès

8 - 17 juillet : Festival du film Européen - SFX Cinema Maya Lifestyle Shopping center - Chiang Mai

Mardi 12 juillet à 18h00 : *Comme un avion*, de Bruno Podalydès

Mercredi 19 juillet à 18h00 : *La Tête haute*, d'Emmanuelle Bercot

16 et 17 juillet - La Fête des Arts du Cirque : Spectacle «L'après-midi d'un foehn» de la Compagnie Non Nova - TK Park Central World (dans le cadre de l'événement « Bonjour France » organisé par la Chambre de commerce franco-thaïe)

21 - 24 juillet : Festival du Film européen - SF Cinema Central Plaza - Khon Kaen

Vendredi 22 juillet à 18h00 : *La Tête haute*, d'Emmanuelle Bercot

16 - 28 août - La Fête de la Photographie de Mode : Exposition « Yves Saint Laurent, naissance d'une légende » - Photographies de Pierre Boulat, Cosmos - Siam Paragon (Hall of Fame)

13 - 15 septembre - La Fête des Arts numériques : Spectacle « Hakanai » de la Compagnie Adrien M / Claire B - Sodsai Pantomkomol Centre for Dramatic Arts - Université Chulalongkorn

18 septembre : Journées européenne du patrimoine (ouverture de l'Ambassade de France)

Pour plus d'informations :

- Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade :

<https://www.facebook.com/Frangsethai>

- Alliance française : <http://www.afthailande.org/> Pour rester informés des événements de l'Alliance française, inscrivez-vous à la [newsletter](#) :

- IRASEC : [facebook/irasec](https://www.facebook.com/irasec) et www.irasec.com

DEPLACEMENTS OFFICIELS EN PROVINCE

Permanences des agents de la section consulaire :

- Phitsanulok : Début juillet 2016
- Ubon Ratchathani : Septembre 2016
- Nakhon Ratchasima : Octobre 2016

Un message sera adressé en temps opportun pour confirmer les dates.

FERMETURE DE L'AMBASSADE AU 3EME TRIMESTRE 2016

Les services de l'ambassade de France seront fermés au public les :

- Jeudi 14 juillet : Fête Nationale
- Vendredi 12 août : Anniversaire de la Reine



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement